

# BULLETIN COMMUNAL MONTREUIL SUR BARSE

Numéro 112 – Décembre 2025

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la Mairie

03.25.41.28.69

Mardi et Jeudi

9 h à 12 h et 14 h à 18 h

### Déchetterie

Du lundi au samedi

9 h à 11h50 et 14 h à 16 h 50

(Horaires d'hivers)

Fermée le vendredi

### Numéros utiles

#### Siedmto

03.25.41.08.03

#### Syndicat Départemental des Distributions d'Eau de l'Aube

(SDDEA) 03.25.79.00.00

#### EDF Dépannage

09.72.67.50.10

#### Ecole de Mesnil Saint Père

03.25.41.54.24

#### Ecole de Montiéramey

03.25.41.49.05

#### Collège Charles Delaunay

03.25.41.84.20

#### Pharmacie de Lusigny

03.25.41.20.36

#### Conciliateur de justice

03.25.41.20.01

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Les élus se sont réunis le 10 juin 2025 et le 2 septembre 2025

### Réunion du 10 juin 2025

Lors de ce conseil municipal, les sujets suivants ont été abordés :

- Approbation de la revalorisation du loyer du logement communal sis 24 bis rue du 27 août 1944
- Rejet du projet d'éclairage de cour de l'école
- Annulation de la délibération 2025-04
- Accord de principe pour Convention Accueil périscolaire et Cantine
- Préparation soirée du 12 juillet 2025
- Approbation du Rapport d'activité 2023 de TCM
- Approbation de la répartition du capital social de la société SPL-XDemat
- Approbation de la convention de répartition de charges de fonctionnement du RPI

### Réunion du 2 septembre 2025

Lors de ce conseil municipal, les sujets suivants ont été abordés :

- Approbation de la mise en place d'aménagements de Sécurité sur la voirie communale
- Approbation du projet de valorisation patrimoniale du cœur de bourg de Montreuil-sur-Barse (Salle polyvalente et Four à pain)

L'ensemble des procès verbaux des conseils municipaux est consultable sur l'application Maëlis ou au secrétariat de la Mairie sur rendez vous.



Pensez à vérifier régulièrement que vous êtes toujours abonnés à la commune sur l'application.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Recensement de la population

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

#### *Comment ça se passe ?*

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, la Secrétaire de Mairie, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

#### *Pourquoi êtes-vous recensés ?*

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr).

### Election Municipale 2026



## Règlementation des feux et brûlage de végétaux et de matière en plein air (Extrait de l'Arrêté Préfectoral 07-3065 du 21 Août 2007)

**Titre I - Article 2 :** Tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu. Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardins, vergers et potagers, les résidus de taille des haies et des arbres.

**Article 7 :** Les contrevenants aux dispositions des articles précédents sont passibles des sanctions prévues à l'article R. 322-5 du code forestier (contravention de la 4<sup>ème</sup> classe). S'ils provoquent un incendie ils s'exposent aux sanctions prévues par l'article L. 322-9 du code forestier (emprisonnement de 6 mois et/ou amende de 3 750 €).

### Partenariat Troyes Champagne Métropole et Estac



Le partenariat entre Troyes Champagne Métropole et l'Estac se poursuit pour cette nouvelle saison.

Troyes Champagne Métropole fournit pour les administrés de la commune 2 places pour chaque match de la saison 2025/2026.

Si vous êtes intéressé, merci de vous adresser au secrétariat.

### Emplacement défibrillateur de la commune



Nous vous informons qu'un défibrillateur automatique est à votre disposition en cas de besoin sous le préau de l'ancienne école.

Le portail ainsi que le portillon sont toujours ouverts.



### Fermeture du secrétariat

### Dépôts sauvages



Tout dépôt sauvage est interdit au pied des containers d'apport volontaire  
Merci

## CE QUI S'EST PASSE DANS NOTRE COMMUNE

### 14 Juillet de la commune



La commune a organisé le 12 juillet 2025, les festivités du 14 juillet, la Paëlla préparé par le restaurant du centre a rassemblée 82 convives. Cette soirée a été suivi par la retraite aux flambeaux, le feu d'artifices tiré par Pierre LEBECQ et pour se terminé par une soirée dansante animé par DJ Will Sonorisation.



### Visite de Montreuil sur Barse : une affluence record



La visite organisée le samedi 19 juillet 2025 par les amis du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient a été l'occasion de redécouvrir de nombreuses facettes de notre village de caractère, typique de la Champagne humide. Ainsi, un guide passionné, enfant du pays, Nicolas Stepien a pu retracer l'histoire de notre village à travers les siècles devant près de 120 personnes. Venus des 4 coins du département et pour certains originaires du village, les visiteurs de tous les âges ont d'abord pu entrevoir les étapes de l'aménagement urbain de la place de la commune. La

déambulation s'est poursuivie à l'église des XII et XVIe siècles magnifiquement restaurée pour se prolonger au manoir en damier champenois du XVIe siècle, au cœur d'un projet de renaissance. Parsemé d'anecdotes recueillies auprès des Anciens du village et consolidé par un travail de recherches dans les archives, l'exposé a permis de mettre en lumière l'action de nombreux habitants et notamment de plusieurs familles dont certaines étaient représentées. Aussi, briquée pour l'occasion, la pompe à bras de 1833 a été exposée afin de rappeler l'implication décisive des pompiers de Montreuil dans leur combat contre le terrible incendie de Villy en Trodes en 1836. La visite s'est conclue par un rafraîchissement convivial offert par la municipalité dans la cour de l'ancienne école.



### Repas des aînés



Le 22 novembre 2025, nos aînés âgés de 65 ans et plus se sont retrouvés au Restaurant du Centre à Montiéramey. Ce repas a rassemblé 44 convives dont 31 aînés accompagnés des membres du Conseil Municipal et du CCAS.

Le colis de fin d'année sera distribué mi-décembre pour les personnes âgées de 70 ans et plus n'ayant pas participé au repas.

## Calendriers Pompiers

L'Adjudant-Chef, Dominique Dussacq, chef de Corps du Centre de Première Intervention et l'ensemble des Sapeurs-pompiers vous remercient de l'accueil que vous leurs avez réservé lors de la distribution des calendriers le 29 novembre 2025.



## Décorations de Noël



M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, remercie les bénévoles de l'association Les deux Mont' pour les décorations réalisées au lavoir, ainsi que l'ensemble des administrés décorant leurs habitations permettant d'égayer notre village durant cette fin d'année.

## ETAT CIVIL DE L'ANNÉE 2025



Adèle BARBIER née le 11 Mars 2025

Marceau TREVISAN né le 3 Juin 2025

Agathe CHARPENTIER née le 2 Juillet 2025

Iris AMÉDÉE GANNE née le 13 septembre 2025

Tous nos vœux de bonheur aux enfants et aux parents



M. OMNES Hervé  
11 Janvier 2025

M. TRUTAT Jean Claude  
25 Janvier 2025

M. THOMAS Patrick  
9 Février 2025

Nous adressons nos condoléances aux familles

# 2026

*Philippe Sauvage, Maire de Montreuil sur Barse et le Conseil Municipal, sont heureux de vous inviter à la cérémonie des Vœux qui aura lieu le*

*Dimanche 4 Janvier 2026  
à 11 h 00*

*Salle Polyvalente de Montreuil sur Barse*



 Recensement  
de la population 2026

**Le recensement  
démarre le 15 janvier !**

Si vous êtes recensé(e) cette année,  
vous serez prévenu(e) par votre mairie.



**ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
2026**

Dimanche 15 et 22 MARS